



SG/00/PI/NS

Le 14 janvier 2020

Le Maire de Lézignan-Corbières
Président de la Communauté De Communes
de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois

à

M

Conseiller Municipal

Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie dans la salle du Conseil Municipal le :

Lundi 20 Janvier 2020 à 18 h 15

ORDRE DU JOUR

- 1) Finance - Décisions Modificatives
- 2) Finance - Mesures Conservatoires
- 3) Travaux en Régie sur Budget Principal 2020
- 4) Acomptes sur subventions
- 5) Aides directes à l'installation ou à la reprise de commerces en Centre-Ville
- 6) Subventions Exceptionnelles
- 7) Mise à jour de l'AP/CP n°1- Budget Principal –Reconstruction des tribunes du Moulin et construction de nouveaux vestiaires à hauteur de 1 750 000€.
- 8) Adoption du rapport de la CLECT
- 9) Acquisitions et cessions à titre onéreux réalisées sur l'exercice comptable 2019-Budget Principal.
- 10) Affectation annuelle des véhicules - Mise à jour au 1^{er}/01/2020
- 11) Adoption de la convention de mise à disposition individuelle d'un agent communal au SMCC.
- 12) Modification du tableau des effectifs
- 13) Création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité durant la période saisonnière – Exercice 2020.
- 14) Convention entre la ville et la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Aude/P.O.
- 15) Action dans le cadre de la politique de la ville pour la lutte contre les violences sexuelles
- 16) Convention d'entente avec l'ALSH « Loisirs en Corbières et Minervois »
- 17) Conventions de servitude avec ENEDIS
- 18) Désaffectation, déclassement et échange d'une parcelle avec M. SALETTE
- 19) Acquisition d'une partie de parcelle à M et Mme VIEU Jean-Claude
- 20) Incorporation dans le domaine public communal d'une parcelle
- 21) Avis sur l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation présentée par la SNCC PARC EOLIEN D'OUPIA (parc éolien sur la commune d'Oupia – 34210)
- 22) Avis sur la modification du PLU de la commune de Ferrals Les Corbières

- 23) Conventions avec le SYADEN
- 24) Aliénation d'une parcelle aux établissements TORT
- 25) Aliénation à la société Corbières Recyclage

- 26) Aliénation à Messieurs BENAUSSE et FABRY.
- 27) Autorisation préalable de Louer

En cette attente, je vous prie de croire, Cher (e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Michel MAISQUE

